

smitom

SMITOM DU SANTERRE | LE MAGAZINE D'INFORMATION SUR LES DÉCHETS



QUE RESTE-T-IL DANS
NOS POUBELLES
NOIRES? : NOS
DÉCHETS À LA LOUPE

COMPOSTAGE PARTAGÉ

Découvrez les nouveaux
sites dans vos
communes

DÉCHETS CHIMIQUES

Qui sont-ils et où doit-on
les déposer ?

TEXTILES, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES

Les bons réflexes à
adopter



COMMENT TRAQUER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



ENCORE TROP DE GASPILLAGE



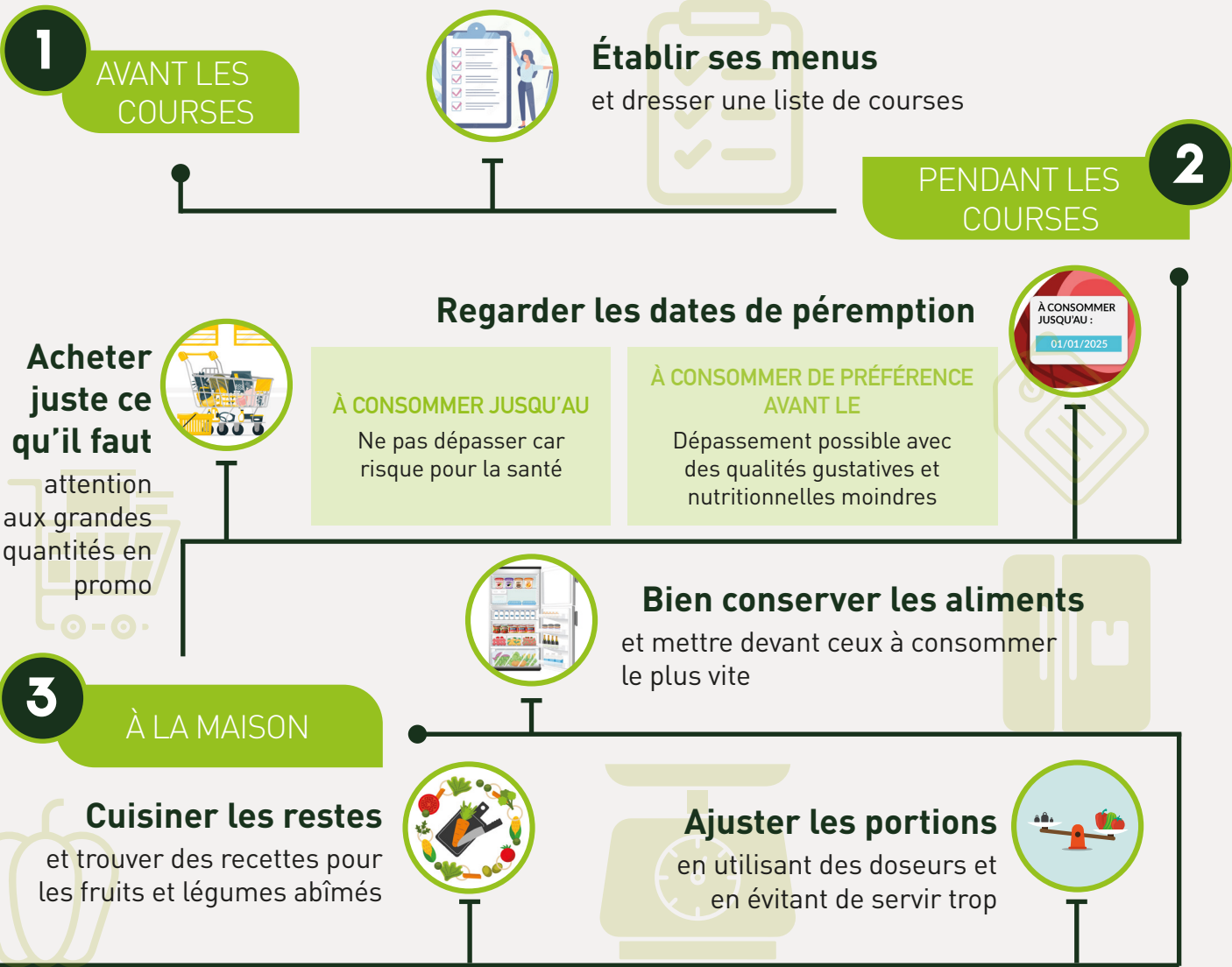
D'ALIMENTS GASPILLÉS CHAQUE ANNÉE

dont **10 kg** d'aliments encore emballés

= 1,5 repas
par semaine

155€
par habitant chaque année

LES SOLUTIONS ANTI-GASPI



Sommaire

4

QUE RESTE-T-IL DANS NOS POUBELLES NOIRES ?

- Résultats des caractérisations des déchets ménagers 2023

6

LES ACTUS

- Compostage partagé, découvrez les nouveaux sites dans vos communes
- Sacs de collectes : les bonnes pratiques pour une utilisation raisonnée
- Déchets chimiques : qui sont-ils et où doit-on les déposer ?

7

LES ACTUS

- Sensibilisation sur le terrain : l'équipe prévention à la rencontre des habitants
- Textiles, linge de maison, chaussures : les bons réflexes à adopter

édito



Yves Cottard

Président du SMITOM
du Santerre

Réparer ? réutiliser ? recycler ?
sac jaune ? sac bleu ? déchèterie ?
composteur ?

Nous nous sommes tous déjà retrouvés dans cette situation où, déchet en main, nous nous interrogeons sur ce que nous devons en faire !

Vous ne vous en doutez peut-être pas mais votre geste a une grande importance.

En effet, lorsque nous faisons le choix de jeter dans les ordures ménagères, la fameuse poubelle noire, il n'y a pas de seconde chance, RIEN ne sera récupéré, TOUT sera enterré.

Il existe pourtant aujourd'hui de nombreuses alternatives permettant de réduire ou de valoriser nos déchets et les habitants du territoire du SMITOM sont de plus en plus nombreux à adopter ces bons gestes.

« MAIS », parce qu'il y a toujours un « MAIS », nos poubelles noires sont encore trop chargées. En 2023, 23 000 tonnes de sacs noirs ont été collectées sur le territoire et donc enfouies. Le traitement de ces ordures ménagères en centre d'enfouissement représente un budget annuel de plus de 3 millions d'euros dont 1.3 millions en taxes diverses.

C'est la raison pour laquelle, le SMITOM a réalisé à l'automne 2023, une campagne de caractérisations de nos poubelles noires afin d'en analyser la composition. Cela permettra de définir les prochaines orientations en matière de prévention et de gestion des déchets sur le territoire.

Vous trouverez dans ce nouveau numéro du SMITOM Infos les résultats de cette étude.

AUX POUBELLES NOIRES CITOYENS !

Réduisons, compostons, trions, posons-nous la question à chaque fois que nous nous dirigeons vers notre poubelle :

**Pouvons-nous donner une deuxième vie à ce déchet ?
Ou doit-il vraiment être enfoui ?**

LES CHIFFRES CLÉS

GASPILLAGE ALIMENTAIRE
EN FRANCE

30 KG/HAB/AN

DONT 7 KG DE DÉCHETS
ALIMENTAIRES ENCORE EMBALLÉS

GASPILLAGE ALIMENTAIRE SUR
LE TERRITOIRE DU SMITOM

47 KG/HAB/AN

DONT 10 KG DE DÉCHETS
ALIMENTAIRES ENCORE EMBALLÉS

SOIT UN COÛT DE TRAITEMENT
DE CES DÉCHETS EN 2023 DE

700 000€

SUPPORTÉ PAR LES
COLLECTIVITÉS ET DONC PAR
LES HABITANTS DU TERRITOIRE

smitom

Infos N° 18

MAGAZINE D'INFORMATIONS DU SMITOM DU SANTERRE

15 rue du 14 juillet - 80170 Rosières-en-Santerre Téléphone : 03 22 78 60 69

Email : contact@smitomdusanterre.com - www.presse.smitomdusanterre.com

Directeur de la publication : Yves Cottard - **Rédacteurs en chef** : Elodie Bouffard et Joel Keller - **Rédaction** : Sophie Bridoux, Maïté Godefroy, Marion Desilles, Christophe Peltiez - **Réalisation et mise en page** : Originis - www.originis.fr

Crédits photos : L'équipe Originis - Fotolia - SMITOM - **Impression** : Inore Groupe Impression - 57 000 exemplaires



Retrouvez-nous sur Facebook en tapant
SMITOM du Santerre dans le moteur de
recherche ou en scannant le QR Code.

INFO



Les données de cette infographie sont issues de la caractérisation des déchets ménagers de la poubelle noire.

Cette étude consiste à examiner les déchets produits par les foyers du SMITOM du Santerre en 2023 pour en comprendre la composition.

On collecte, tri et analyse des échantillons pour déterminer les proportions de recyclables, compostables et autres déchets. En identifiant les types de déchets, on montre aux habitants qu'ils peuvent facilement les réduire en adoptant les bons gestes tels que le compostage, le réemploi et le tri.



- Ne se jette pas** dans la poubelle noire
- Se jette** dans la poubelle noire mais peut aussi **se composter avec précaution**
- Se jette** dans la poubelle noire



DÉCHETS ULTIMES

EXEMPLE

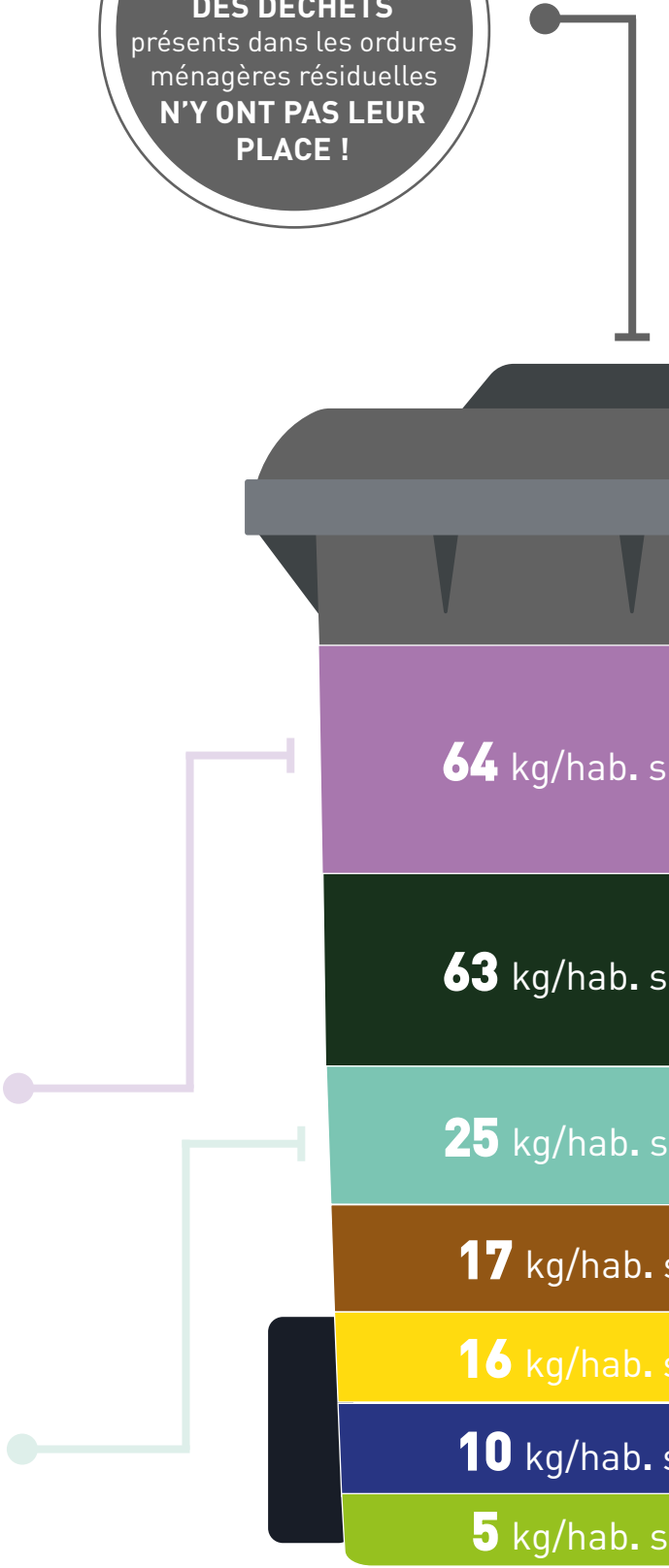
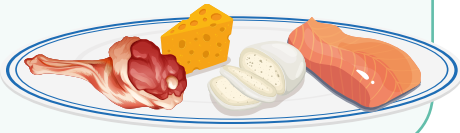
Os, coquilles de crustacés, arrêtes de poisson, litières, couches, déchets d'hygiène...

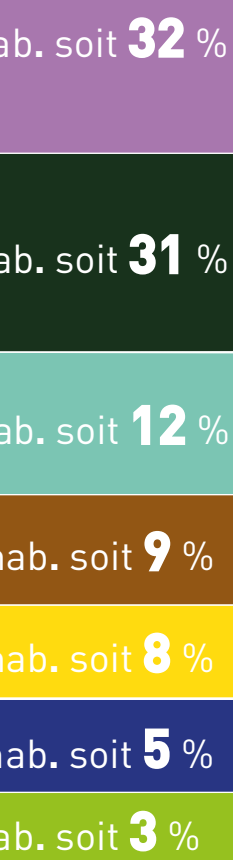


DÉCHETS COMPOSTABLES "SENSIBLES"

EXEMPLE

Viandes, poissons, produits laitiers...





DÉCHETS FACILEMENT COMPOSTABLES

EXEMPLE

Épluchures fruits et légumes, coquilles d'œufs, pâtes, sachets de thé, fleurs fanées, essuie-tout...



DÉCHÈTERIE OU POINT COLLECTE SPÉCIFIQUE

EXEMPLE

Vêtements, chaussures, torchons, pots et pinceaux de peinture, piles, bouteilles white spirit, sèche cheveux, téléphone...



SACS JAUNES

EXEMPLE

Bouteilles, flacons en plastiques, boîtes de conserves, canettes, barquettes, pots de yaourts, films pack d'eau, brique de lait...



SACS BLEUS

EXEMPLE

Boîtes d'emballages, gobelets en cartons, enveloppes, journaux, magazines...



CONTENEUR À VERRE

EXEMPLE

Bouteilles, bocaux et pots de yaourt en verre...

ETAT DES LIEUX DU DEPLOIEMENT DU COMPOSTAGE PARTAGÉ DANS LES BOURGS CENTRE

Au 31 décembre 2024, toutes les communes de plus de 1000 habitants seront dotées de composteurs partagés. Une solution complémentaire au compostage individuel qui cible principalement les habitats collectifs ou sans extérieur, davantage concentrés dans les bourgs centre.

Le déploiement des sites est réalisé en étroite collaboration avec les communes et les Communautés de communes. Chaque site permet ainsi de détourner et valoriser plusieurs tonnes de biodéchets par an, réduisant significativement nos quantités d'ordures ménagères.

Quelles sont les communes concernées par cette première phase de déploiement ?

Ailly Sur Noye, Chaulnes, Doingt-Flamicourt, Epehy, Eppeville, Ham, Hangest-en-Santerre, Harbonnières, Hombleux, Moislains, Montdidier, Moreuil, Nesle, Péronne, Roisel, Rosières-en-Santerre, Roye et Trois-Rivières.

En 2025, de nouvelles installations viendront renforcer le dispositif dans ces 18 communes.



CONSIGNES DE TRI POUR LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Je dépose :

☒ ÉPLUCHURES DE FRUITS ET LÉGUMES

☒ FRUITS ET LÉGUMES ABIMÉS (DÉCOUPÉS)

☒ COQUILLES D'ŒUFS BROYÉES

☒ MARC DE CAFÉ AVEC FILTRE ET SACHETS DE THÉ

☒ BOUQUETS DE FLEURS FANÉES

☒ RESTES DE REPAS (RIZ, PÂTES, PAIN, LÉGUMES...)

Je ne dépose pas :

☒ VIANDE

☒ POISSON

☒ PRODUITS LAITIERS

☒ COQUILLES DE CRUSTACÉS

☒ DÉCHETS VERTS

☒ EMBALLAGES

☒ BOUTEILLES ET CANETTES

☒ SACS BIODÉGRADABLES





SACS DE COLLECTE :

LES SACS JAUNES ET BLEUS : UNE UTILISATION RAISONNÉE POUR UNE DÉPENSE RAISONNABLE

Ce sont plus de 4 000 000 de sacs qui ont été commandés en 2023. Cela représente un coût de 220 000€ supporté par les Collectivités et financé via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Ces sacs jaunes et bleus sont de vrais outils de collecte au même titre que les bacs fournis par les Communautés de Communes. Ils sont à utiliser avec parcimonie et bon sens.

BONNE PRATIQUE

J'attends que mon sac soit plein pour le présenter à la collecte.
J'utilise mon sac bleu/jaune uniquement pour l'usage pour lequel il est prévu.



Quoi de neuf en déchèterie ?

Déchets chimiques : qui sont-ils et où doit-on les déposer ?

Souvent cachés dans un placard, à la cave ou au garage, nous utilisons ses produits chimiques en moyenne 2 à 3 fois par an. Afin de faciliter leurs identifications, ils sont classés en 7 familles :

- Bricolage et décoration tels que les peintures, enduits, colles, mastics, solvants...
- Entretien spécifique de la maison tels que les déboucheurs de canalisation, soude...
- Entretien véhicule tels que liquide de refroidissement, filtre à huile, polish...
- Entretien piscine tels que chlore, galets de désinfection...

• Jardinage tels que les insecticides, désherbants, phytosanitaires...

• Chauffage, cheminée et barbecue tels que l'alcool à brûler, combustible liquide, pétrole...

• Outillage du peintre tels que les pinceaux et rouleaux à peindre...

Une fois usagés, ces produits chimiques et leurs emballages peuvent constituer un danger pour la santé, l'environnement et être un réel facteur de pollution. Ils ne peuvent donc pas être jetés dans les ordures ménagères et nécessitent une collecte spécifique et séparée.

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, déposez vos déchets chimiques en déchèterie !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ecodds.com



SENSIBILISATION SUR LE TERRAIN

BILAN ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024 :

280 animations scolaires | 5750 élèves sensibilisés

Cette année, nous vous avons rencontré lors de ces événements :

- Tremplin des jeunes à AILLY SUR NOYE le 13 mars 2024
- Showroom du développement durable à MONTDIDIER le 17 avril 2024
- Marché aux plantes à VRÉLY le 28 avril 2024
- Festival MIMO à TILLOLOY le 25 mai 2024
- Festival Rétro C Trop à TILLOLOY le 29 juin 2024
- Moreuil en fête à MOREUIL le 1er septembre 2024
- Foire St Michel à PÉRONNE le 28 septembre 2024



TEXTILES, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES

Tous les Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures usagés peuvent être rapportés, quel que soit leur état, même abîmés dans un point d'apport volontaire. Ils doivent y être placés propres et secs, les chaussures liées par paire, dans des sacs fermés.



Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés ici seront reportés ou recyclés



Pour plus d'informations sur la 2^e vie de vos textiles déposés, rendez-vous sur www.refashion.fr/citoyen



Pour connaître les points d'apport volontaire près de chez vous, il suffit de vous rendre sur le site :

www.refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport

En déposant vos vêtements, linge de maison et chaussures dans un des nombreux conteneurs disponibles sur votre territoire, ils seront majoritairement reportés ou recyclés.

Le bon geste à adopter : **Avant de jeter vos vêtements, linge de maison et chaussures usagés, avez-vous pensé à la réparation ?**



Vos **vêtements** et votre **linge de maison propres et secs** dans un sac fermé (30L)



Vos **chaussures liées par paire** et dans un sac fermé (30L)

Même usés ils seront valorisés. MERCI



Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés

Que deviennent vos dons ?



MÉMO tri

TRIER VOS EMBALLAGES, C'EST **SIMPLE** !



TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

SAC JAUNE



BRIQUES ALIMENTAIRES
(avec bouchons)



EMBALLAGES
EN MÉTAL



BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE
(avec bouchons)

BOÎTES, POTS, BARQUETTES EN
PLASTIQUE



SACS, SACHETS, TUBES
ET FILMS EN PLASTIQUE



SAC BLEU

TOUS LES PAPIERS



CARTONS ET CARTONNETTES
D'EMBALLAGE

